



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

L'édito

En ce début d'Automne, EuropaLoire revient avec un numéro riche des dynamiques européennes locales initiées par le Mouvement Européen avec ses partenaires.

Le mois de septembre a vu en effet se concrétiser des initiatives impulsées depuis plus d'un an avec la tenue d'une semaine d'échanges entre citoyens de cinq pays autour du thème « Dessinons notre Europe de demain ». La Commission européenne a soutenu ce projet grâce au programme « L'Europe pour les citoyens », et l'a même classé premier parmi les projets qui lui ont été soumis.

En septembre également s'est tenue la première « semaine européenne intergénérationnelle de l'Europe en cœur de Loire ». La forte mobilisation des comités de jumelage de Veauche et de Chazelles sur Lyon a été décisive.

Ces initiatives s'inscrivent en cohérence avec la Conférence sur l'Avenir de l'Europe composée de très nombreuses manifestations partout en Europe dans le but de renforcer la participation des citoyens et leur sentiment d'appartenance à l'UE. Ce sont des réalisations comme celles que nous vous présentons dans ce numéro qui, aussi modestes soient-elles, contribuent par leur nombre, au renforcement d'une Europe solidaire et plus proche de ses citoyens.



Jean-Paul Villié

Dans ce numéro :

L'édito	1
Discours sur l'état de l'Union	1
Dessinons notre Europe de demain	1-3
Plateforme contre le sans-abrisme	3
Journée Comités Jumelages	4
Les labels européens	5
Conférence sur l'avenir de l'Eu-	6
Semaine intergénérationnelle	7
Idées lecture	7

« Dessinons notre Europe de demain »

Au printemps dernier, le Mouvement Européen France - Section Loire a accueilli en stage, 2 étudiants du Master AlterEurope de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne et leur a confié la mission de réfléchir sur l'appel à propositions « L'Europe pour les citoyens » lancé par l'Union Européenne. La réflexion engagée avec la participation de La Maison de l'Europe et des Jumelages de l'Association Veauche jumelages a conduit à la conception d'un projet de citoyenneté original.

Le 31 août 2020, Veauche Jumelage déposait, en partenariat avec le Comité de jumelage de Chazelles sur Lyon et le Mouvement Européen Loire, un



dossier de candidature présentant le projet "Dessinons notre Europe de demain" au programme « L'Europe pour les citoyens » de la Commission Européenne dédié aux villes jumelées. Ce projet a été sélectionné par la Commission Européenne et classé 10ème sur 100 projets retenus et 1er des projets français.

La singularité de ce projet réside dans l'utilisation du dessin, mode d'expression ludique permettant de dé-

passer la barrière des langues pour traduire le résultat d'échanges et réflexions organisés autour des thématiques de la solidarité et de l'environnement.

Ce projet regroupe 7 villes européennes jumelées : Chazelles sur Lyon et ses villes jumelées de Jeragon Orago (Italie) et Untergruppenbach (Allemagne) Veauche et ses 2 villes jumelées Nuevo Baztan (Espagne) et Neu Isenburg (Allemagne) ainsi que Solin (Croatie), ville associée. Il a été mené à bien malgré les circonstances rendues particulièrement difficiles par la pandémie, grâce à l'implication sans faille de Florent Tissot président de Veauche Jumelage et de Richard Pailleux président du comité de jumelage de

Ursula von der Leyen :

« Mais je crois que ce sont les épreuves qui font véritablement ressortir notre force - notre âme ».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a prononcé le 15 septembre 2021 son deuxième discours annuel sur l'état de l'Union.

Vaccination, défense européenne, Afghanistan, budget européen, pacte vert pour l'Europe, Jeunesse, etc. sont parmi les priorités de la Commission pour l'année à venir.

Retrouvez son discours :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/speech_21_4701

« Dessinons notre Europe de demain »

Chazelles sur Lyon. Ils ont su mobiliser autour du projet de nombreux partenaires locaux parmi lesquels l'espace jeunesse de St Galmier, l'UFCV de la Loire, les Acteurs Franco-Allemands Pour l'Europe (AFAPE).

Des Ateliers BD :

De novembre 2020 à aout 2021 les habitants des 7 communes ont été amenés à échanger pendant plusieurs mois sur des sujets d'actualité : en quoi la crise sanitaire a-t-elle fait évoluer nos mentalités et nos modes de vie, notamment en matière de solidarité et de préservation de notre environnement ?

Les ateliers BD en chiffres

7 villes, 5 pays, 5 langues,
78 participants de 11 à 86 ans
Plus de 150 bulles de dialogue en 5 langues
Plus de 30 réunions de préparation et d'organisation à Chazelles sur Lyon et à Veauche :
9 ateliers BD organisés dans chaque ville, entre janvier et juin 2021 qui représentent près de 30h d'ateliers, d'échanges et de productions artistiques intergénérationnelles

Quelles initiatives citoyennes pourrions-nous mettre en place pour jouer un rôle dans la transition écologique et environnementale de l'Union européenne ? Comment développer le sentiment de solidarité à travers l'UE. Ils devaient traduire le fruit de la réflexion commune et les propositions partagées sous forme d'une BD (en 3 feuilles A3 de 9 vignettes)



A Veauche et Chazelles sur Lyon les ateliers de dessins ont bénéficié de l'encadrement de Yann Bardet, artiste professionnel, spécialiste de la bande dessinée.

Une rencontre pleine de promesses... dans la Loire

Les représentants des 7 villes participantes se sont retrouvés dans la Loire les 24, 25 et 26 septembre. Au cours

de ces 3 jours passés ensemble ils ont partagés des moments forts : Échanges autour des BD réalisées, avec les élèves des collèges de Veauche St Galmier et Chazelles, Visites de fermes et découvertes d'actions locales autour de l'alimentation la solidarité et l'environnement

Et surtout réalisation de l'objectif final du projet : une œuvre graphique commune traduisant les expériences et moments de réflexion partagés

La fresque commune

Près de 80 participants ont travaillé ensemble à réaliser en seulement quelques heures une fresque traduisant leurs réflexions et aspirations. Répartis en 7 ateliers toutes nationalités confondues ils ont dû, en un



temps record, réaliser 7 panneaux de toile devant s'intégrer dans une fresque commune. Ils se sont attelés à cette tâche avec un entrain sans faille et finalement la barrière de la langue ne fut jamais un obstacle.

La salle du musée de la Chapellerie de Chazelles sur Lyon qui les accueillait s'est transformée le vendredi et le samedi en une fourmilière pleine d'idées et de créativité. Un buffet européen réalisé par leur soin avec des produits locaux des 5 pays représentés a également permis de découvrir des spécialités.



L'œuvre commune a été réalisée dans les temps impartis grâce à l'animation efficace de Cyril Hortala directeur de l'UFCV du Forez et de son équipe et au soutien artistique de l'Yann Bardet, dessinateur professionnel.

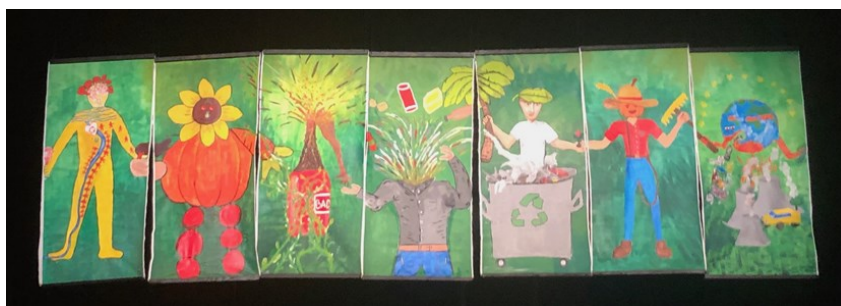
Le Dimanche 26 matin a été l'occasion d'élargir la réflexion dans le cadre d'une consultation citoyenne ouverte à tous sur le thème « Manger local, sain et durable : entre citoyenneté et solidarités européennes ! ». Elle était animée par le Mouvement Européen Loire et L'association Liane. Les propositions issues des échanges seront déposées sur la plateforme mise à la disposition des citoyens de l'Union par la Commission Européenne dans le cadre de la « Conférence sur l'Avenir de l'Europe » lancée en 2021, en vue de leur permettre d'exprimer dans quelle Europe ils souhaitent vivre : https://europa.eu/european-union/conference-future-europe_fr

Le programme d'activités, particulièrement dense, comportait également des moments festifs, des moments partagés dans les familles, des cérémonies officielles pour célébrer cette rencontre

L'évènement a été clôturé par la présentation de l'ensemble de la fresque réalisée avant que les 7 panneaux qui la composaient soient tirés au sort et attribués à chacune des 7 villes participantes, en présence d'élus municipaux et départementaux.

Tous les acteurs de ce magnifique projet ont été finalement conviés, avant de se séparer à participer à une « fête des voisins européens » autour d'un pique-nique géant. Les visiteurs italiens, allemands, croates et espagnols sont repartis dans leur villes respectives avec la promesse d'un souffle nouveau pour leurs jumelages.

M. C. PORTRAN



La fresque composée des 7 panneaux

« Dessinons notre Europe de demain »



Extraits des Bandes dessinées réalisées par les comités de jumelages de Chazelles sur Lyon et Veauche.

Une plateforme européenne contre le sans-abrisme

L'une des dernières initiatives de la présidence portugaise de l'Union Européenne est passée un peu inaperçue en juin 2021. Elle constitue pourtant un pas non négligeable dans la réalisation de droits sociaux et notamment du principe 19 du socle européen des droits sociaux (logement et aide aux sans-abris*).

En effet, à l'initiative de la présidence du Conseil, de la Commission Européenne et de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA), et en présence de nombreux acteurs (ministres nationaux, organisations de la société civile, partenaires sociaux, collectivités locales), une Déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme a été signée.

Cette Déclaration rappelle la volonté d'éliminer le sans-abrisme à l'échéance de 2030 et acte un certain nombre de principes très importants :

. Personne ne doit dormir dans la rue par manque de logement.

- . Personne ne doit vivre dans un logement d'urgence ou de transition plus longtemps que nécessaire.
- . Personne ne doit sortir d'une institution (prison, hôpital, etc.) sans une offre de logement.
- . Les expulsions sans proposition

« Chaque nuit, dans toute l'Europe, 700 000 personnes dorment dans la rue [...], il est temps d'agir ».

Tweet de Nicolas Schmit
Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux le 17 juin 2021

d'une solution de relogement doivent être évitées.

- . Personne ne doit être victime de discrimination en raison de sa situation de sans-abri.

La Déclaration prévoit la mise en place d'une **Plateforme inter-Etats** qui constitue un moyen d'observation du sans-abrisme, d'échange de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes en vue de lutter contre ce fléau.

Les Etats s'engagent également à investir une part non négligeable des dotations reçues au titre du Fonds social européen plus (FSE+) dans le cadre de cette lutte. Enfin, ce combat pourra également bénéficier du programme européen mis en place dans le cadre de la pandémie de covid-19 (InvestEU).

Il reste à espérer que cette réponse sera suffisante...

Daniel IMBERT-MAGAND



En savoir plus : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3044

* Principe 19. Logement et aide aux sans-abris

- Les personnes dans le besoin doivent bénéficier d'un accès au logement social ou d'une aide au logement de qualité.
- Les personnes vulnérables ont droit à une assistance et une protection appropriées contre les expulsions forcées.
- Des hébergements et des services adéquats doivent être fournis aux sans-abris afin de promouvoir leur inclusion sociale.

Journée départementale des Comités de jumelage de la Loire

En prolongement d'une première journée de rencontre des Comités de jumelage ligériens, en 2019, lors des Journées du livre européen organisées par le Mouvement Européen Loire, l'U.R.A.L.E. (Union Rhône Alpes Auvergne pour l'Europe), l'A.F.A.P.E. (Acteurs franco-allemands pour l'Europe) et Veauche jumelage ont donné un nouveau rendez-vous aux comités de jumelage samedi 18 septembre 2021. Il s'agissait à la fois de se connaître, d'échanger sur les éventuelles difficultés à faire vivre ces jumelages, de dresser des perspectives et de recevoir des informations sur les dispositifs de soutien mis en place par l'Union européenne.

Accueillis par Gérard Dubois, maire, Michel Paul, vice-président de l'U.R.A.L.E. et Florent Tissot, président de Veauche jumelage, les participants, représentant près de 20 associations venues de l'ensemble du département, de Charlieu à St-Paul-en-Jarez, en passant par Andrézieux-Bouthéon..., se sont exprimés sur les réalités actuelles de ces comités. Parmi les plus anciens, celui de l'Etrat-St-Paul-en-Jarez par exemple, très investi dans les premières années pour faire connaître les différents peuples d'Europe à travers des projets pédagogiques, a ensuite baissé les bras, par manque de soutien institutionnel. Initiée à la suite

d'une charte signée entre municipalités jumelées, l'animation des jumelages a ensuite été déléguée à des associations qui souffrent d'un non renouvellement de leurs membres, d'une lisibilité réduite et partagent le constat d'un manque d'investissement dans la construction de l'Union européenne.

**La Journée
départementale
des Comités de
jumelage de la
Loire a eu lieu
samedi 18
septembre 2021 à
la Maison de
l'Europe et des
jumelages de
Veauche**

A l'issue des discussions, des pistes de réflexion se dessinent autour de la pertinence d'une coordination régionale : quelles sont les motivations, les objectifs, les envies, les besoins pour travailler ensemble ? Quelle valeur ajoutée ?

Des thématiques collectivement repérées pourraient donner lieu à échanges et propositions autour du « partager, donner envie, travailler en réseau, communiquer » :

- mieux communiquer et notamment auprès et à propos des associations partenaires,
- intéresser des citoyens plus jeunes (notamment les 30/40 ans vecteurs des enfants) et développer le lien inter-générationnel,
- interpeler les députés européens et les impliquer dans nos actions
- interpeler les élus locaux pour un véritable soutien.

Michel Paul rappelle pour ce faire un certain nombre d'outils pour des actions d'information et de sensibilisation dans les établissements scolaires et précise que l'A.F.A.P.E. a demandé l'agrément de l'Education nationale.

Marjolaine Arbona-Vidal, coordinatrice générale d'Europdirect et directrice de la Maison des Européens de Lyon a ensuite présenté les différents dispositifs d'accompagnement et de cofinancements de projets par l'Union européenne et la Région AU-RA dont pourraient bénéficier les Comités de jumelage : appel d'offres, appels à projets, appels à manifestation d'intérêt général, prix et récompenses.

Le Mouvement Européen Loire, en charge de la synthèse et de la conclusion de cette matinée, a décliné ses missions - dont celle de formation et information pour laquelle il est lui aussi agréé par l'Education nationale-, et notamment invité tout un chacun à participer à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, occasion d'exprimer les attentes des citoyens.

Colette MODION



Les labels européens

Alimentation et labels de l'Union européenne

La politique de qualité de l'UE vise à protéger les dénominations de produits spécifiques afin de promouvoir leurs caractéristiques uniques liées à leur origine géographique et/ou au savoir-faire traditionnel. Ces produits, issus à la fois d'échanges par-delà les frontières et des traditions de nos territoires, constituent une des richesses de notre histoire commune,

Les labels attribués peuvent être assorties d'une « indication géographique » (IG). Ils permettent aux consommateurs de choisir en toute confiance des produits de qualité tout en aidant les producteurs à mieux commercialiser leurs produits.

Reconnues en tant que propriété intellectuelle, les indications géographiques jouent un rôle de plus en plus important dans les négociations commerciales entre l'UE et le reste du monde. Les produits ainsi enregistrés sont protégés juridiquement contre l'imitation et l'utilisation abusive au sein de l'UE et dans les pays non-membres avec lesquels un accord de protection spécifique a été signé

D'autres systèmes de qualité de l'UE mettent l'accent sur le processus de production traditionnel ou sur les produits fabriqués dans des zones naturelles difficiles comme les montagnes ou les îles.

Appellation d'origine protégée (AOP)



Les produits bénéficiant d'une AOP sont ceux qui ont les liens les plus étroits avec leur lieu de production. Il s'agit de produits alimentaires et agricoles et vins dont les processus de production, de transformation et de préparation doivent avoir lieu dans la région concernée.

Pour les vins, cela signifie que les raisins doivent provenir exclusivement de la zone géographique dans laquelle le vin est produit.

Indication géographique protégée (IGP)



L'IGP porte sur le lien entre la région géographique concernée et la dénomination du produit, lorsqu'une qualité particulière, une réputation ou d'autres caractéristiques sont essentiellement dues à l'origine géographique.

Pour la plupart des produits, au moins une des trois étapes que constitue la production, la transformation ou la préparation doit avoir lieu dans la région.

Pour les vins, au moins 85 % des raisins utilisés doivent provenir exclusivement de la zone géographique dans laquelle le vin est effectivement produit.

Pour les boissons spiritueuses et les vins aromatisés l'IG protège la dénomination d'une boisson spiritueuse ou d'un vin aromatisé originaire d'un pays, d'une région ou d'une localité lorsque la qualité particulière, la réputation ou une autre caractéristique du produit peut être attribuée essentiellement à son origine géographique.

Pour la plupart des produits, au moins une des deux étapes que constitue la distillation ou la préparation doit avoir lieu dans la région. Toutefois, les matières premières ne doivent pas nécessairement provenir de la région.

Spécialité traditionnelle garantie



La spécialité traditionnelle garantie (STG) concerne les aspects d'un produit, tels que son procédé de fabrication ou sa composition, sans être liée à une zone géographique déterminée. La dénomination d'un produit enregistré en tant que STG le protège contre toute falsification et abus.

Protection des produits

Pour tous les systèmes de qualité, les autorités nationales compétentes de chaque pays de l'UE prennent les mesures nécessaires pour protéger les dénominations enregistrées sur leur territoire. Elles doivent également empêcher et arrê-

ter la production ou la commercialisation illicites de produits utilisant une telle dénomination.

Les indications géographiques de l'UE peuvent être consultées sur le portail <https://www.tmdn.org/giview/>



Le logo Eurofeuille : c'est le label européen qui caractérise les produits respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique. Ce logo communautaire est obligatoire pour les produits bios. Il doit être accompagné d'une mention précisant l'origine des matières premières ainsi que du numéro de l'organisme certificateur.

Produit des régions ultrapériphériques de l'UE

Un logo spécifique a été créé afin de mieux faire connaître les produits agricoles provenant des régions ultrapériphériques de l'UE (départements français d'outre-mer – Guadeloupe, Guyane française, Réunion et Martinique – et Açores, Madère et îles Canaries).



Exemple de logo pour les produits agricoles et alimentaires provenant de la Réunion

Pour plus d'information : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/quality-schemes-explained_fr

Un label est plus large



L'Écolabel européen vise à concevoir et promouvoir des produits, biens et services respectueux de l'environnement et de la santé tout au long du cycle de vie (de l'extraction des matières premières à leur utilisation, en passant par leur fabrication). Il permet d'encourager la production et la consommation durable des produits, ainsi que la fourniture et l'utilisation durable des services.

MC PORTRAN



La conférence sur l'avenir de l'Europe

Aujourd'hui, il ne fait plus de doute que l'Union Européenne est complètement intégrée dans le paysage politique et que les questions et critiques ne portent plus sur le principe de l'union, mais beaucoup plus sur son fonctionnement. L'Union se trouve face à la réalité de son action dans ses différents domaines de compétences, sévèrement mise en cause.

Il est intéressant à ce titre de consulter un article paru dans « le rapport Schuman 2021 sur l'Europe- l'état de l'Union », sous la direction de Pascale Joannin, qui décrit bien les raisons de la mise en cause de l'efficacité. Document repris par Jean-Dominique Juliani, Président de la fondation Robert Schuman, dans un texte de contribution à la réflexion sur l'avenir de l'Union.



L'Europe reste victime de sa complexité politique qui engendre une lourdeur administrative et bureaucratique. La crise de la covid 19 est révélatrice des reproches subis par l'institution européenne dans son ensemble, lenteur, bureaucratie et également un manque de transparence. Ces reproches ne sont pas nouveaux, et sont régulièrement repris dans les politiques européennes comme le commerce ou la concurrence. Subsistant de plein fouet la comparaison avec les USA et la Chine, l'Europe est mise en difficulté dans la compétition mondiale. La crise de la covid 19 pousse naturellement vers l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies communes, avec l'objectif de développer une économie innovante et compétitive et réellement prendre en compte la double transition climatique et numérique. Ces circonstances ont conduit les états européens à une action commune permettant d'affronter cette crise inédite. Ce qui ouvre des perspectives positives pour l'avenir de l'Europe et repousse l'euroscépticisme. Il y a donc de vraies raisons d'être optimiste quant à l'évolution de l'image de l'Europe dans les opinions publiques. Pour autant il ne faut pas négliger les fortes attentes qui continuent de se traduire par des jugements négatifs.

Les études d'opinion montrent que ces attentes sont essentiellement dirigées sur l'efficacité, les pratiques, un besoin de simplification et une politique de communication beaucoup plus explicative, voir pédagogique.

En matière de politique économique, dans les domaines de la concurrence, du commerce et de l'industrie, l'Union répond depuis sa création de la même façon, ce qui fait que ses politiques n'évoluent pas, malgré la revue que la commission a entamée. Les évolutions indispensables passeront par une volonté et un peu d'audace dans le fonctionnement du conseil qui reste toujours très diplomatique. Il n'est pas simple de décider à 27, d'où un fonctionnement dans lequel le manque de confiance entre pays membres induit des positionnements en défense des intérêts nationaux, largement inspirés par des politiques intérieures frileuses. La commission n'est pas non plus exempte de reproches dans ce comportement, par volonté de ne pas créer une opposition directe avec les états membres, elle adopte trop souvent une forme de prudence qui anesthésie les services et les organismes qui dépendent de ses décisions. Le parlement quant à lui, se tient souvent à des objectifs qui tendent à maintenir les équilibres politiques des forces qui le composent, avec des procédures juridiques complexes. Tout cet ensemble freine la rapidité de réaction, et donne cette impression d'un manque de capacité à décider.

Faire évoluer la gouvernance pour la rendre plus souple, tout en garantissant le respect des intérêts globaux de l'Union et individuels des pays membres, passera par des modifications et des changements dans les pratiques. La capacité d'action de l'Union est fixée par des traités qui en limitent le périmètre. Actualiser, modifier, faire évoluer un traité est extrêmement difficile, l'urgence ne se situe donc pas là, mais plutôt dans le développement de la visibilité des politiques européennes et dans une démonstration de leur efficacité, contribuant ainsi à donner ou redonner la confiance dont les citoyens ont besoin.

Dans les institutions et les structures de tous types, privées et publiques, une illustration de la confiance est clairement appuyée sur la délégation. Elle-même construite sur le dialogue, et sur la fixation de lignes directrices claires et consenties, avec un processus de contrôle des résultats défini et exercé de façon ouverte et sans compromission. Le Conseil Européen a un rôle important à jouer dans ce cadre, en définissant la méthode du dialogue politique, permettant aux chefs d'état et

de gouvernement de discuter de perspectives et de définir les grandes orientations, sans minimiser ou passer sous silence leurs contraintes nationales. Il est nécessaire de sortir de ces situations de négociations permanentes qui non seulement freinent les prises de décisions, mais maintiennent ces sentiments de défiance.

La confiance et la délégation devraient également être deux constantes dans les relations entre le Parlement et la Commission. La remise à plat, voir la pacification des relations entre ces deux composantes essentielles de l'Union, est une source de progrès.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe, grand exercice de démocratie participative, ambitionne de dessiner les contours de ce que sera l'Union européenne pour les prochaines décennies.

Lancée en avril 2021 son objectif est de donner aux Européens la possibilité de peser davantage sur l'action de l'Union et sur la manière dont elle travaille pour eux.

Tous les Européens, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, peuvent y participer.

Elle se veut à l'image de notre diversité en vue de renforcer le lien entre les Européens et les institutions qui sont à leur service.

Pour cela, une multitude de manifestations et de débats sont organisés dans toute l'UE, et une plateforme numérique interactive multilingue a été mise en place.

Les jeunes en particulier sont encouragés à participer et à partager leurs idées. Les autorités européennes, nationales, régionales et locales, ainsi que la société civile et d'autres organisations, peuvent également organiser des événements, afin de faire participer le plus de citoyens possibles.

Donnez votre avis sur la plateforme en ligne créée à cet effet. Elle vous offre la possibilité de vous exprimer, de faire savoir dans quelle Europe vous souhaitez vivre et de contribuer à façonner notre avenir.

Plus d'infos sur :

https://europa.eu/european-union/conference-future-europe_fr

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

Première semaine européenne intergénérationnelle en cœur de Loire

Cette semaine européenne qui s'est déroulée du 18 au 26 septembre est l'aboutissement d'une collaboration entre le Mouvement Européen Loire, La Maison de l'Europe et des Jumelages de Veauce, le Comité de Jumelages de Chazelles sur Lyon et l'Espace Jeunesse de St Galmier. Porteurs de projets à vocation européenne, ils ont souhaité s'unir à d'autres acteurs locaux avec la volonté de s'enrichir mutuellement dans une démarche transversale et partagée, sur un même bassin de vie. De cette démarche commune, renforcée par le contexte sanitaire actuel qui accentue la nécessité de « faire ensemble », est né le concept de la 1ère Semaine intergénérationnelle de l'Europe en Cœur de Loire.



Autour des questions centrales de la solidarité et de l'environnement, de leur impact dans notre quotidien et du rôle de l'Europe, un programme d'actions participatives était ainsi proposé à un large public rassemblant toutes les tranches d'âges et invitant les participants à partager leurs expériences, questionnements et attentes de citoyens européens, au fil des différentes animations proposées : ciné débat, expositions, consultations, moments conviviaux...

Inaugurée par la rencontre des comités de jumelages de la Loire avec les villes européennes, la semaine a été clôturée par les rencontres des villes européennes participantes au projet « Dessinons notre Europe de Demain » primé par la Commission européenne dans le cadre du programme « L'Europe pour les Citoyens » dédié aux villes jumelées.

Le saviez-vous ?

Créé par le Traité de Lisbonne, le Discours sur l'état de l'Union est prononcé par la Présidence de la Commission devant le Parlement chaque année en septembre. Il permet de faire un bilan de l'action de l'exécutif et d'établir des priorités pour l'année à venir. Il renforce ainsi le contrôle du Parlement. Le premier de ces discours date de 2010.

Il n'est évidemment pas sans rappeler le discours sur l'état de l'Union que prononce chaque année le président américain devant les deux chambres du Congrès.

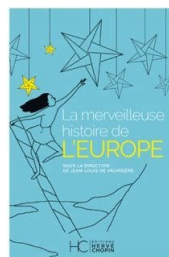
LECTURE : Quelques suggestions...

La merveilleuse histoire de l'Europe/ sous la direction de Jean-Louis de Valmigièr. Editions Hervé Chopin, 2019

Cet ouvrage paraît sous la direction de Jean-Louis de Valmigièr, président de la Fondation pour Strasbourg et initiateur de la collection « La merveilleuse histoire de... », avec la participation d'universitaires et spécialistes, d'illustrateurs de la Haute école des Arts du Rhin, et des Jeunes Européens dont le président, Hervé Moritz, signe la postface.

Le pari de la collection est de proposer des documentaires sur l'histoire de l'Europe, de qualité et accessibles au plus grand nombre. Mêlant anecdotes, légendes, dessins, portraits écrits et dessinés, références historiques, les contributeurs retracent ici l'histoire de notre continent en six actes correspon-

dant aux étapes les plus importantes, depuis les temps les plus anciens, la mythologie puis l'empire romain...



A la fois optimiste car résolument tournée vers l'avenir et les jeunes, cette « merveilleuse histoire » n'en élude pas pour autant les événements douloureux ni le chemin restant à parcourir. Elle rappelle à la fois les idéaux fondateurs et la

nécessité de ne pas se limiter à une approche économique mais de placer le citoyen au cœur du processus, et de prendre en compte les grands défis écologiques.

Dans le même esprit, la postface invite les jeunes à se mobiliser pour être « une génération engagée de fondateurs de l'Europe ».

A lire aussi : La merveilleuse histoire du Parlement Européen.

Les deux titres de cette collection ont été pré-sélectionnés par le jury du Prix Mieux comprendre l'Europe 2021.

Colette MODION

